

Ressources

- [Collectif LBO](#)

Articles

- [Quel avenir des LBO face à la crise](#) (mars 2009)

[**extrait**...dans le contexte actuel, est de savoir quelle sera la position qu'adopteront les banques et les fonds, jusqu'ici favorables à l'idée de négocier ensemble de manière naturelle. Enfermées dans les contraintes de Bâle II, isolées face à la syndication de la dette, incapables de céder leurs créances dans un marché atone, ne pouvant abandonner de la dette non provisionnée, les banques ne vont-elles pas être contraintes de faire de nouveaux choix, par exemple en exerçant leurs sûretés ou en transformant leurs encours en capital ? Alors que les banques exécutaient rarement leurs garanties, notamment les nantissements sur les titres de la filiale opérationnelle, ne vont-elles pas se résigner à les mettre en œuvre, en particulier lorsque c'est l'effet de levier même qui est en cause et non l'activité de l'entreprise ? De leur côté, les fonds vont-ils accepter une telle prise de contrôle des banques impliquant aussi une perte des fonds investis ?]

-